

Collectif Francazal

22 rue des Bleuets
31270 CUGNAUX

Site : collectif-francazal.org

Mail : collectif-francazal@laposte.net

Lettre ouverte aux candidates et aux candidats aux élections législatives

Madame, Monsieur,

Vous présentez votre candidature à la fonction de député d'une circonscription particulièrement concernée par l'avenir des terrains de l'ancienne base de Francazal.

Afin d'éclairer les électeurs, le Collectif Francazal vous demande d'exprimer votre position sur la reconversion du site de Francazal et d'indiquer quelle serait votre implication dans le dossier de reconversion si vous êtes élu(e) député(e).

La base aérienne 101 (BA 101), connue sous le nom de Francazal, a été dissoute le 31 août 2009, conformément au plan national de restructuration des sites de Défense rendu public le 24 juillet 2008.

Vous n'êtes pas sans savoir que le Collectif Francazal s'est constitué, en juillet 2009, en opposition au projet de délestage de certains trafics - principalement les vols de l'aviation d'affaires - de l'aéroport de Blagnac sur Francazal.

Ce projet, retenu malgré nos légitimes protestations, fait l'objet, depuis presque deux ans, d'une expérimentation dont le résultat est plus que discutable. Pourtant la pérennisation est en cours puisque la concession de l'aéroport est décidée, pour une durée de 45 ans, ce qui entraînera inéluctablement des nuisances sonores et atmosphériques insupportables pour une partie des habitants de l'agglomération toulousaine, que l'on peut estimer à 30 000 personnes.

Vous n'ignorez pas non plus que l'aéroport de Toulouse-Blagnac, inséré en milieu urbain à 5,3 km du centre de Toulouse, pose déjà un certain nombre de problèmes aux riverains concernés (dont le nombre est estimé à plus de 100 000).

Créer un deuxième aéroport à moins de 9 kms du centre de cette communauté urbaine de 710 000 habitants, dans un secteur fortement urbanisé, est un non-sens environnemental, écologique et urbanistique.

D'ailleurs il est à prévoir que le nouvel aéroport connaîtra des extensions aggravantes pour les riverains. En effet, son affectation exclusive à l'aviation d'affaires, l'armée, la gendarmerie et Météo France, ne générera pas des ressources suffisantes et, pour équilibrer l'exploitation du site, l'allongement de la piste – *envisagé dans les études préalables* - sera réalisé afin d'accueillir des trafics nouveaux : fret de jour et de nuit, vols low cost 7 jours sur 7, 24 heures sur 24.

Pour ces raisons, le Collectif Francazal reste définitivement opposé à la solution aéroportuaire.

Mais, au-delà des arguments de fond, la manière dont a été pilotée la reconversion du site de Francazal est profondément choquante au regard de la démocratie et des principes posés par la loi, concernant le débat public.

Nous déplorons en effet que la conduite du projet de création d'un 2^{ème} aéroport toulousain se soit déroulée dans la plus grande opacité pour la population concernée et sans aucune concertation publique.

De plus – et cela constitue un autre outrage à la démocratie, ce projet tourne le dos à la volonté du Gouvernement qui était de supprimer la base aérienne 101, de réaliser la vente des 290 hectares,

tout en s'assurant de la redynamisation du secteur délaissé.

Quoiqu'il en soit, on constate aujourd'hui que les résultats de l'expérimentation ne sont pas à la hauteur des promesses, tant au niveau d'implantation d'activités nouvelles qu'au niveau des créations d'emplois : avec moins de 100 emplois créés, on est loin des 3000 emplois promis, dont 1690 sur le site.

Une reconversion plus audacieuse et néanmoins plus respectueuse de l'environnement, plus intéressante pour l'agglomération toulousaine et pour ses habitants est possible et souhaitable. Le projet de studios de cinéma en est un exemple parmi d'autres.

Il est encore temps d'y réfléchir et d'y associer toutes les parties prenantes, y compris la population.

En réponse à un courrier similaire adressé à tous les candidats à l'élection présidentielle, Monsieur François Hollande, après avoir rappelé qu'il convenait de « prendre en compte toutes les dimensions du problème et les points de vue de tous les acteurs », s'est engagé à examiner le projet de reconversion dans son ensemble : « ...la reconversion de la base aérienne de Franczal fera l'objet d'un examen attentif, en concertation avec les parties prenantes et en tenant compte des exigences environnementales et du souci légitime des habitants de voir préservé leur cadre de vie. »

Le Collectif Franczal est prêt à discuter des choix de reconversion, mais il demande que la concession de l'aéroport soit différée, le temps de mener à bien la réflexion et la concertation, qui devraient permettre d'évaluer les résultats de la phase d'expérimentation, de discuter l'utilité de créer un deuxième aéroport à Franczal et d'imaginer d'autres solutions pour ce vaste espace libéré aux portes de Toulouse.

Par cette lettre, le Collectif Franczal vous sollicite pour connaître votre position sur l'instauration d'une véritable concertation telle qu'elle est proposée ci-avant, pour entendre votre point de vue sur ce que doit être la destination de Franczal, et pour que vous nous précisiez quelle serait, dans ce cadre, votre implication au cours de la prochaine législature.

Veillez agréer, Madame, Monsieur le candidat, l'expression de notre considération distinguée.

A Cugnaux, le 29 mai 2012.

Pour le Collectif Franczal,
Bernard Gineste, Président